



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 37062

## Texte de la question

M. Lucien Degauchy attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur le projet d'implantation en France de 10 000 à 15 000 éoliennes géantes importées d'Allemagne, du Danemark ou d'Espagne, qui entraînerait un surcoût de 2,5 milliards d'euros par an pour le consommateur français au bénéfice d'un tarif excessif d'achat garanti par l'État. Cette évaluation a été confirmée par l'institut Montaigne. Ce tarif annulé par le Conseil d'État, a été jugé anormalement élevé par la Commission de régulation de l'électricité et devrait être condamné à nouveau par la Commission de régulation de l'énergie. Il lui demande dès lors si, dans les conditions économiques difficiles que traverse la France, il ne serait pas judicieux de promouvoir d'autres énergies renouvelables plus économiques et plus écologiques telles la géothermie, la biomasse et le solaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Lucien Degauchy](#)

**Circonscription :** Oise (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37062

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Écologie

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 décembre 2008, page 10589

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)